



# MONTROY

N°13

## *Actualités*

BULLETIN MUNICIPAL | JUIN 2021



2021

# Sommaire

EDITO  
MUNICIPALITE  
VIE COMMUNALE  
ADMINISTRATIF  
AGENDA 2021

P.3  
P.4  
P.8  
P.14  
P.18



Par téléphone :  
05 46 55 02 98



Par mail :  
[mairie@montroy.fr](mailto:mairie@montroy.fr)



[www.montroy.fr](http://www.montroy.fr)

Restons  
en  
contact



mairie de montroy

## Edito du Maire

Chères Montroyennes et chers Montroyens,

Un an s'est écoulé depuis notre élection. Cette première année de mandat a été compliquée par la crise sanitaire et je n'ai pas pu vous rencontrer pour partager des moments amicaux comme nous l'avions fait les années précédentes. Les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie, et vous pouvez nous solliciter en cas de besoin.

Malgré ce contexte, nos projets avancent.

Les travaux du Chemin de la Ville et de la Rue du Printemps, gros projet initié par l'équipe municipale précédente, sont achevés et nous ne pouvons qu'en être fiers. Le résultat à la hauteur de nos espérances va redonner à ce quartier des rues propres et sécurisées, agrémentées de cheminements pour les piétons et les vélos. La récupération des eaux pluviales a aussi été modifiée pour traiter les problèmes de stagnation des eaux lors des épisodes de pluie abondante.

Je tiens à remercier les riverains pour leur patience, l'équipe municipale et les services municipaux pour leur mobilisation, le Syndicat de la Voirie, EUROVIA et la CdA, pour leur écoute.

Communiquer est un projet essentiel de notre programme et nous avons souhaité apporter différentes améliorations. Tout d'abord, je suis disponible pour vous rencontrer lorsque vous le souhaitez. Différents outils sont en cours de mise en place afin de simplifier l'accès aux informations communales : une application mobile CityAll qui vous permet d'être informés en temps réel de tous les événements de la commune et un compte Facebook. Le site internet va également rajeunir et un panneau d'affichage lumineux va venir compléter ce dispositif.

Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Afin d'assurer votre sécurité et de respecter les gestes barrières, ces élections se dérouleront dans la salle des loisirs. Notre commune a toujours été attachée à la pratique de la démocratie, avec des taux de participation record. J'espère que cette fois encore vous serez nombreux à venir voter.

Les beaux jours approchent à grands pas et j'espère que nous allons enfin pouvoir profiter des manifestations organisées par nos associations. Ce sera avec grand plaisir que je serai présente pour participer à ces événements, mais aussi pour vous rencontrer, vous écouter et échanger avec vous sur notre commune et son évolution.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous, un bel été.

Bien cordialement.

Viviane Cottreau-Gonzalez  
Maire de Montroy



Sur notre commune, beaucoup de travaux sont réalisés en interne par nos agents des services techniques.

L'entretien de l'école se poursuit et la classe de Madame Hythier a été entièrement refaite : les dalles du plafond ont été changées, les murs ont été repeints et un tableau blanc a été créé.



Dans le cadre de la mise en conformité et l'accessibilité PMR, un bateau a été réalisé au bout du passage piéton situé Grande rue, devant la mairie.



La salle des loisirs a fait peau neuve, notamment au niveau de la scène qui a été entièrement repeinte.



## Aménagement du Chemin de la Ville et de la Rue du Printemps

Après 4 mois de travaux, l'aménagement du Chemin de la Ville et de la Rue du Printemps est maintenant terminé. Ce nouvel environnement permet désormais la mobilité douce et une place pour chacun : véhicules, piétons et 2 roues. Le parking aménagé Rue du Printemps propose davantage de stationnement, en complément de la Place Léon Robin. Nous voulons remercier l'ensemble des habitants de la commune et plus particulièrement les riverains pour leur patience lors des travaux.



**Le Chemin de la Ville et la Rue du Printemps sont désormais en zone 30. Cette modification vise à permettre un meilleur partage de l'espace public entre toutes les catégories d'utilisateurs et à favoriser une circulation apaisée. Ceci implique le respect des priorités à droite.**

### Chemin de la Ville :



### Rue du Printemps :



Ces travaux ont également été l'occasion de mettre en conformité notre réseau pluvial grâce à l'installation de casiers enterrés.



La création de trottoirs et d'un plateau ralentisseur au croisement de la Rue du Printemps et Chemin de la Ville rendront plus sûrs les déplacements.



## Arrivée d'un nouvel agent



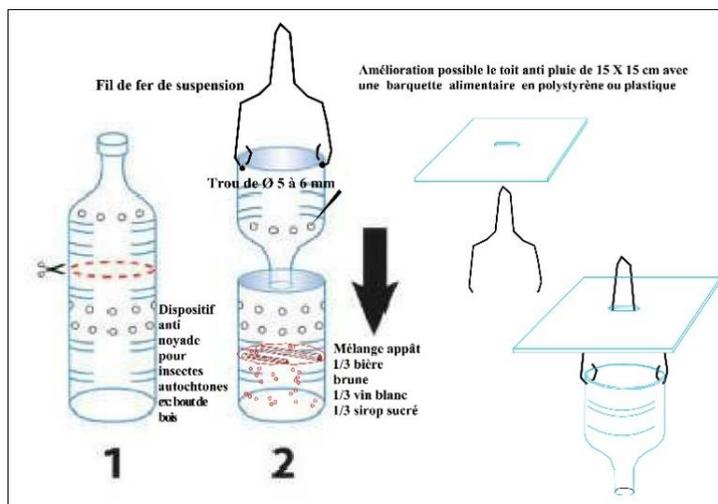
Depuis septembre dernier, Gaëtan Baillargeon a rejoint l'équipe des services techniques.

Son expérience professionnelle de 2 années dans l'entretien des espaces verts et son savoir-faire nous ont amené à recruter ce jeune homme de 25 ans dont les compétences sont un apport précieux pour l'équipe.

Nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune.

## Piège à frelons asiatiques

Les agents des services techniques ont confectionné et mis en place plusieurs pièges à frelons asiatiques sur la commune. La réalisation est à la portée de tous.



## Distribution de composteurs : écologique et économique !

Une opération de distribution de composteurs a été organisée les 27 et 31 mars par notre commune en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Au total, ce sont **92 composteurs** qui ont été distribués **gratuitement** aux habitants afin de réduire le volume de déchets organiques en fabriquant son propre compost, engrais naturel pour le jardin et les plantations. Dans une ambiance chaleureuse et bucolique, la distribution s'est accompagnée d'une session d'information aux bonnes pratiques du compostage. A l'issue, l'utilisateur repart chez lui avec son composteur, un bioseau, une tige aérateur et un guide du compostage.



**Le succès de l'opération** démontre une vraie prise de conscience écologique dans ce domaine. En effet, écologique et économique, le compostage de ses déchets organiques présente de nombreux avantages : bénéfique pour le jardin, il permet aussi d'alléger sa poubelle et d'en limiter les odeurs mais également de réduire les allers-retours en déchèterie, etc...

Aujourd'hui, les biodéchets occupent plus de 30% du contenu de nos bacs bleus. Il est bien plus malin de les recycler de cette façon que de les jeter dans une poubelle destinée à l'incinération.



Plus d'information : <https://www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique/tri-collecte-dechets?article=dechets-verts-et-organiques>

## Appel à la vigilance

### Chiens errants



Quelques signalements de chiens errants sur la commune ont été recensés en mairie. En telle circonstance, il est impératif de contacter le secrétariat au 05 46 55 02 98.

En effet, la commune a signé une convention de partenariat avec la CdA de La Rochelle pour la capture et le transport de chiens et chats errants et contactera donc le service de la CdA concerné.

Vous pouvez également prendre une photo et la communiquer au réseau « Pet Alert » qui se chargera de diffuser sur sa page Facebook : <https://www.petalertfrance.com/>

Nous vous rappelons qu'il faut agir avec la plus grande prudence en présence d'un animal errant car celui-ci peut se montrer agressif.

Tout propriétaire de chien doit également veiller à fermer correctement son portail lorsqu'il s'absente, afin que l'animal ne puisse pas s'échapper.

### Dépôt sauvage de déchets



Des actes d'incivilités ont malheureusement été constatés sur notre commune.

Nous vous rappelons que l'abandon ou dépôt de déchets sur la voie publique par un particulier est passible d'une amende de 5ème classe pouvant aller jusqu'à 1 500 € (l'article R541-77 du Code de l'environnement).

Par une entreprise, la peine encourue est de 2 ans de prison et/ou 75.000 euros d'amende (article L541-46 du Code de l'environnement). En cas de besoin, vous pouvez contacter la mairie qui vous remettra le formulaire pour bénéficier gratuitement du pass déchèterie de la CdA.

## Opération « tranquillité vacances »



Vous partez en vacances ?

Sachez que vous pouvez contractualiser avec la gendarmerie afin que des patrouilles soient organisées autour de votre domicile. Pour bénéficier de ce service, vous devrez remplir un formulaire au minimum 48 heures avant votre départ, soit directement à la gendarmerie de La Jarrie ou en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>.

## Entretien des trottoirs



Comme le stipule un arrêté du Maire en date du 30 juin 2020, « *les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.*

**Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage** ou toute méthode respectueuse de l'environnement et préservant la biodiversité. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

*L'entretien en état de propreté en surface des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués. »*

Ainsi, **le désherbage le long des murs de clôture relève de la responsabilité de chaque locataire ou propriétaire.**

De la même façon, lorsque des travaux sont effectués à votre domicile et dégrade la voirie ou les accessoires de voirie (trottoirs, etc...), ceux-ci doivent être remis en état par vos soins.



## Le Conseil des Sages : quesaco ?

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier journal de Montroy, la municipalité a décidé de mettre en place un Conseil des Sages en association avec la Fédération Française des Villes et Conseil des Sages.

**Qui sont les sages ?** Toute personne bénévole de plus de 60 ans, disponible et habitant la commune peut en faire partie.

**Quel est leur rôle ?** C'est un organe consultatif, une force de réflexion et de proposition qui a pour vocation la recherche de l'intérêt commun.

**Quelles sont leurs missions ?** Leurs missions peuvent être proposées par la municipalité ou sur proposition directe des Sages : conduite d'études sur des sujets ou thèmes, réflexion sur la mise en place de projets de la municipalité, conseils sur des problèmes spécifiques (transport, solidarité, délinquance, circulation...)

Certains d'entre vous ont déjà pris contact avec la mairie. Pour les autres qui sont intéressés, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous.



## Association « les Maires pour la Planète »

L'association « les Maires pour la Planète » s'est récemment créée autour des constats suivants :

- le réchauffement climatique est inéluctable et des actions concrètes doivent être entreprises le plus rapidement possible par les communes pour en réduire les effets,
- l'attente de nos concitoyens à l'égard de leurs Maires pour agir en faveur de l'environnement est de plus en plus prégnante,
- les Maires, notamment ruraux, sont relativement démunis face à de telles demandes dans la mesure où leurs budgets sont contraints et où il leur manque l'ingénierie nécessaire pour agir en faveur de l'environnement.

Face à ces constats, l'association « les Maires pour la Planète » se propose de recenser les bonnes pratiques environnementales d'ores et déjà en œuvre dans certaines communes et de les faire largement connaître afin que chacun puisse s'inspirer de celles qui ont fait leur preuve.

C'est donc dans ce contexte que les élus ont souhaité adhérer à l'association « les Maires pour la Planète » afin de participer à l'échelle de notre commune à la protection de l'environnement.



<https://www.facebook.com/lesmairespourlaplanete>

## Téléphones recyclés, en partenariat avec Orange

Ne gardez plus vos téléphones usagés !  
Venez les déposer au secrétariat de la  
mairie, ils seront ensuite recyclés.



**Des millions  
de téléphones  
dorment au fond  
de nos tiroirs  
il est temps  
de les réveiller.**

Déjà 15 millions d'anciens téléphones ont été recyclés  
par Orange\*. Vous aussi rapportez les vôtres.

Donnons une seconde vie à nos téléphones

 [bienvivreledigital.fr](http://bienvivreledigital.fr) 

\*Données Orange, données de l'Orange Orange

## Des animaux de la ferme à l'école

C'est sous les yeux émerveillés des enfants que Tiligolo le fermier et ses petits compagnons se sont invités dans la salle de motricité aménagée à cet effet.

Après un spectacle où une quinzaine d'animaux (porcelet, lapins, poules, canards, oies, ...) se sont mis en scène, les enfants ont participé à diverses animations pédagogiques : traite de la chèvre, explication de la fabrique de fromage, atelier avec de la laine de mouton, travail autour des empreintes.

Et quel plaisir que de pouvoir caresser tous ces animaux !

Une belle journée de découverte.



### Un potager en centre bourg

La place Léon Robin accueille depuis début avril un potager entretenu par les services techniques communaux.

Les plants d'herbes aromatiques (thym, persil, ciboulette, sarriette), de muriers, fraisiers et framboisiers, ainsi qu'un pêcher de vigne et un prunier, viennent embellir l'environnement et éveiller les papilles des enfants déjeunant au restaurant scolaire.

Un joli cadre à venir découvrir !



### Cérémonie du 8 mai 2021



Comme en 2020, les consignes sanitaires nous ont imposé une présence réduite des élus pour cette cérémonie du 8 mai.

Le Maire et les adjoints ont tenu malgré tout à déposer une gerbe au monument aux morts. Une minute de silence et la lecture d'un discours s'en sont suivies.

# Budget

## Comptes administratifs



MUNICIPALITE

VIE COMMUNALE

ADMINISTRATIF

AGENDA

Après la crise sanitaire liée au COVID que nous connaissons et que nous avons rencontrée durant l'année 2020, les budgets des collectivités locales ont été forcément impactés. De plus, ils font face depuis de plusieurs années à de nombreuses réformes : recul important des dotations de l'Etat, suppression des contrats aidés, mise en sécurité et accessibilité des bâtiments publics...

Les collectivités ont donc de plus en plus de difficultés à apprécier leur capacité à s'autofinancer, aussi bien à court qu'à long terme. Les efforts budgétaires réalisés à Montroy depuis de nombreuses années, ont permis à la commune d'accumuler des excédents significatifs au bénéfice notamment des travaux de voiries Chemin de la Ville et Rue du Printemps. Mais malgré ces efforts, les finances de la commune restent toujours tendues pour les années à venir. C'est dans ces perspectives que le budget 2021 de la commune a été construit. Ce budget veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien d'un niveau d'investissement répondant aux besoins de proximité.

La réforme de la taxe d'habitation instaurée par le gouvernement en 2018 a encore réduit les marges de manœuvre de notre commune pour trouver les ressources nécessaires pour couvrir nos dépenses. Les communes perçoivent dorénavant des recettes fiscales issues de la taxe d'habitation « gelées » (hormis une revalorisation annuelle en fonction d'un coefficient correcteur).

**Le conseil municipal a tout de même décidé pour 2021, de ne pas augmenter la taxe foncière (hormis l'augmentation fixée par l'état pour 2021 à 0,2 %).**

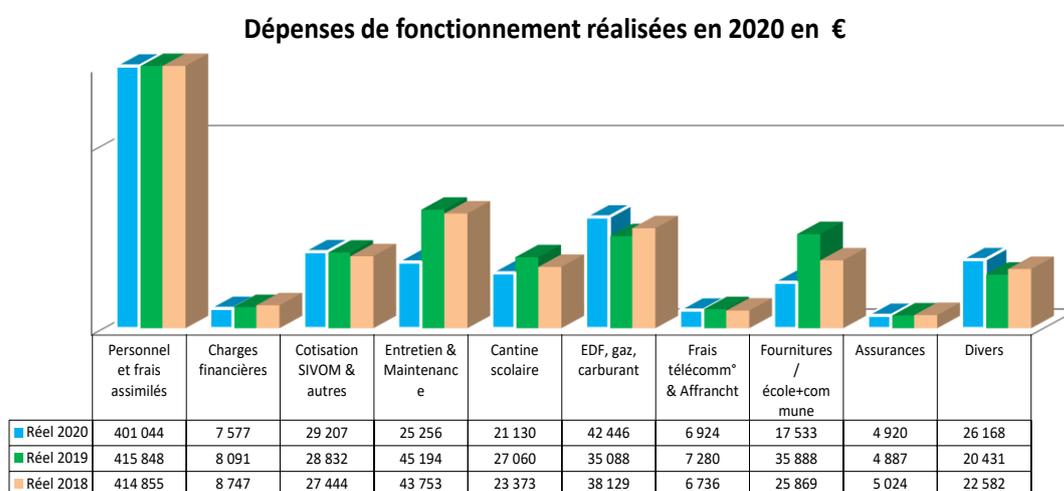
Les réalisations 2020 ont à nouveau confirmé positivement les prévisions budgétaires. Malgré la crise COVID, l'année 2020 a été plutôt bien maîtrisée dégageant un excédent de 52 K€.

Les charges de fonctionnement pour l'année 2020 se sont élevées à 582.206 € (contre 628.599 € en 2019).

Les charges de personnel et frais assimilés représentent 401.044 € soit 69% des dépenses totales de fonctionnement (contre 66% en 2019).

Les dépenses de fonctionnement 2020 ont diminué de près de 46.000 € par rapport à 2019, avec pour principale variation :

- personnel (- 15 K€) : baisse en raison du COVID => personnel extérieur moins employé pour la garderie
- entretien et maintenance (- 20 K€) : pas de travaux de voiries importants en 2020 contrairement à 2019
- fournitures pour cantine scolaire (-6 K€) : baisse en raison du COVID => cantine fermée temporairement
- fournitures / petits équipements (-18 K€) : baisse liée aux travaux en régie pour réfection de la mairie en 2019
- électricité, gaz, carburant (+7 K€) : fuite d'eau importante en 2020 sur un réseau de la commune

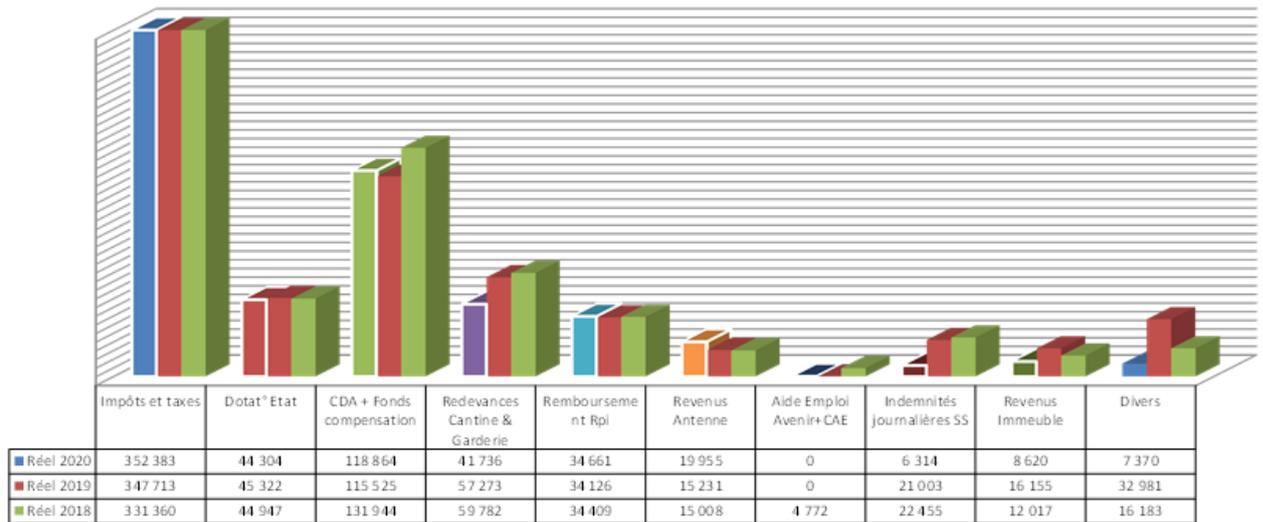


Les recettes de fonctionnement pour l'année 2020 se sont élevées à 634.207 € (contre 685.330 € en 2019) soit une baisse d'environ 51.000 €. Les recettes sont composées principalement de :

- Fiscalité directe locale (taxes habitation et foncière) pour 352.383 € (347.713 € en 2019) soit + 5 K€
- Dotations de l'Intercommunalité Cda et Fonds de compensation pour 118.864 € soit +3 K€ de plus qu'en 2019
- Dotations de l'Etat pour 44.304 € en baisse par rapport à 2019 (45.322 €)
- Redevances pour la garderie et la cantine : 41.736 € soit – 15,5 K€ par rapport à 2019

<b>Chiffres clés</b>
Recettes fiscales par habitant 371 €
Dépenses de fonctionnement par habitant 612 €
Dette (emprunts) par habitant 515 €

Recettes de fonctionnement réalisées en 2020 en €



Avant report de l'excédent de l'année 2019, le résultat du compte de fonctionnement 2020 s'est ainsi élevé à +52.001 €. Avec un excédent de 146.815 € provenant des années antérieures, l'excédent cumulé 2020 ressort à 198.816 €.

Le budget 2020 voté a été respecté et maîtrisé avec des dépenses réelles moindres que prévues notamment sur les dépenses à caractère général.

Compte tenu du niveau des dépenses de fonctionnement, l'équilibre du budget pour les années à venir reste toujours délicat. Malgré la crise COVID, les finances ont pu être maîtrisées pour 2020.

La commune prévoit prochainement de reprendre à sa charge l'entretien d'un lotissement et induira par conséquent un besoin en hausse d'heures d'entretien des voiries.

Le **budget pour 2021** a été construit de la manière suivante :

Section de fonctionnement				Section d'investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Salaires	457.000	Taxe Habit°& Fonc.	355.500	Projet ch.Ville/printps	578.900	Subventions	322.000
Cantine	35.000	Dotations Etat	39.000	Etudes : projets	4.000	Emprunts	100.000
EDF, 4Gaz, Carb	43.000	CDA + Fonds comp°	109.500	Rembt emprunt LT	34.000	Créd.relaisTVA	103.000
Entr. & Maint.	88.500	Red. Cant.& Gard.	40.000	Travaux voiries	52.500		
Fournitures	40.000	Rembt Rpi école	30.000	Panneau affichage	23.000	Fonds FCVTA	3.500
Assurances	5.100	Revenus Antenne	20.000	Travaux espace jeux	29.500	Taxes Aménagt	50.000
Télec°& Poste	7.500	Aide Emploi + IJSS	5.000	Informatique + site	9.500	Excdt Fonctmt	/
Int. Emprunt	7.850	Revenus Immeuble	9.300	Camion	25.000	Divers	3.354
Cotis° SIVOM	30.000	Divers	8.792	Divers	16.791	Excédent N-1	191.337
Dép.imprévues	57.000						
Divers	44.942	Bénéfice N-1	198.800				
<b>Total</b>	<b>815.892</b>	<b>Total</b>	<b>815.892</b>	<b>Total</b>	<b>773.191</b>	<b>Total</b>	<b>773.191</b>

## Elections



Initialement prévues en mars, les élections régionales et départementales ont été reportées **au 20 et 27 juin 2021**. Afin de respecter les gestes barrières, **le bureau de vote se tiendra exceptionnellement dans la salle des loisirs, Place Léon Robin**.

L'équipe municipale fait appel aux bénévoles pour participer en tant qu'assesseurs ou scrutateurs à la tenue des bureaux de vote. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie par téléphone (05 46 55 02 98) ou par mail : [mairie@montroy.fr](mailto:mairie@montroy.fr)

### MA PROCURATION EN LIGNE

Lancement de la 1ère étape de dématérialisation des procurations de vote.



Une nouvelle télé-procédure intitulée « Maprocuration » a été ouverte par le ministère de l'Intérieur pour tous les scrutins qui se dérouleront à compter du 11 avril 2021. Ce nouveau dispositif numérique constitue une réelle modernisation de la procédure d'établissement des procurations.

Cette procédure partiellement dématérialisée est complémentaire à la procédure papier d'établissement des procurations de vote, qui perdure au profit des électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voix numérique.

Pour établir votre procuration en ligne pour les prochaines élections, rendez-vous sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

# Agenda 2021\*

(\*sous réserve de la situation sanitaire)

MUNICIPALITE

VIE COMMUNALE

ADMINISTRATIF

AGENDA

## JUIN :



11

Fête de l'école



20 et  
27

Élections départementales et régionales (**attention : changement de lieu du bureau de vote : celui-ci se tiendra dans la salle des loisirs**)

## JUILLET :



10

Fête nationale, organisée par le comité des fêtes



25

Concours d'artistes et exposition d'artistes et artisans d'art, organisé par CAPE 17

## SEPTEMBRE :



5

Forum des associations



12

Vide grenier, organisé par le comité des fêtes



18-19

Journées du patrimoine, organisées par CAPE 17 et la mairie sur le thème de la vigne et du vin. Organisation d'un concours photos sur la commune

## OCTOBRE :



1-2-3

Bourse à l'étiquette organisée par les p'tits canailous



9

Balade gourmande, organisée par les associations et la mairie



23-24

Généalogie, organisée par CAPE 17. Exposition « des archives pour faire l'histoire de sa famille » (service des archives départementales) avec la participation du cercle généalogique de l'Aunis



31

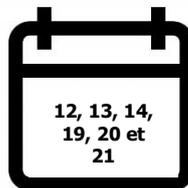
Fête d'halloween, organisée par l'APE

## NOVEMBRE :



6

Concours de belote, organisé par Sports et Loisirs



12, 13, 14,  
19, 20 et  
21

Représentations théâtrales proposées par les 3 coups

## DECEMBRE :



3

Boum de Noël, organisée par l'APE



5

Fête de Noël, organisée par les p'tits canailous



11

Marché de Noël, organisé par le comité des fêtes

## Communication

L'identité visuelle de Montroy a évolué avec une nouvelle charte graphique et un nouveau logo.

Au-delà de cette évolution, c'est toute la communication entre la municipalité et les Montroyennes et Montroyens que la nouvelle équipe souhaite moderniser.

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à vous abonner à la page Facebook et à télécharger l'application CityAll afin de rester informés en temps réel de toutes les actualités de notre commune.



D'autres nouveautés sont également en cours avec la mise en ligne prochainement d'un nouveau site internet et l'installation d'un panneau d'information lumineux Place Léon Robin.

## Associations :

<b>LES TROIS COUPS</b> Mail : delipat@sfr.fr	<b>RODA DE CAPOEIRA</b> Mail: rodadecapoeira.gingadobaiano@outlook.fr
<b>ACCA (ASSOCIATION CHASSE COMMUNALE AGREEE)</b> Mail : caquineau.pierre@live.fr	<b>ARCOMUSE-Danse africaine</b> Mail : arcomuse@laposte.net
<b>ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES MONTROY-CLAVETTE</b> Mail : apeclavettemontroy@gmail.com	<b>ZUMBA</b> Mail : aureliebouyer1@gmail.com
<b>LES P'TITS CANAILLOUS</b> Mail : jean-claude.dolerac@wanadoo.fr	<b>LES BAMBINS D'AUNIS</b> Mail : bambinsdaunis@wanadoo.fr
<b>SPORTS ET LOISIRS</b> Mail : sportsloisirs.montroy17@gmail.com	<b>ASSOCIATION "Non aux éoliennes sur la cda de La Rochelle"</b> Mail : non.eoliennes@gmail.com
<b>LES FUSEAUX D'AUNIS</b> Mail : fuseaux.aunis@sfr.fr	<b>COURS DE DESSIN</b> Mail : celinedabot@orange.fr
<b>YOGA</b> Mail : ddaumarie@gmail.com	<b>CAPE17</b> Mail : associationcape17@orange.fr
<b>COMITE DES FÊTES</b> Mail : comitedesfetes.montroy@gmail.com	



JOURNAL EDITE PAR LA MAIRIE DE MONTROY  
Comité de rédaction : Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Eric POUJADE, Aurélie NICOLET, Julien RIVET et Isabelle GRENÉ  
Crédits photos : Conseillers municipaux Montroy  
Impression : Messidor Rochefort